

2016

RAPPORT MORAL

**AGIR CONTRE
LA CORRUPTION**



 
merj tenr

SOMMAIRE

Edito p.3

01. Renforcer le pouvoir d’agir des citoyens p.6

- Informer et sensibiliser le plus grand nombre à la lutte contre la corruption p.7
- Favoriser la participation des citoyens à nos actions p.9

02. Agir pour les victimes et contre l’impunité p.10

- Nos leviers d’action : Conseiller, témoigner et agir en justice p.11
- Illustration du soutien de Transparency France aux victimes et témoins en 2016 p.13

03. Renforcer la législation et les institutions p.14

- Le plaidoyer national de Transparency France p.15
- Le plaidoyer européen de Transparency France p.16
- Focus Sapin 2 p.18

04. Faire progresser les acteurs publics et économiques p.20

- L’accompagnement des acteurs publics p.21
- L’accompagnement des entreprises p.22

05. À l’international p. 24

- Les grands rendez-vous internationaux de 2016 p.25
- Le mouvement international en un clin d’œil p.25

06. Vie de l’association p.26

- Adhérents et sympathisants p.26
- Conseil d’administration - p.27

07. Nos soutiens p.28



Chers adhérents, chers amis,

C'est la dernière fois, depuis que vous m'avez confié la responsabilité de la présidence de notre association en 2003, que j'ai l'honneur de vous présenter, au nom de notre Conseil d'administration, le rapport annuel de Transparency International France.

Conformément à nos statuts, mon troisième et dernier mandat s'achève en effet lors de notre assemblée générale du 29 mai 2017. Vous serez appelés, lors de cette assemblée générale, à ratifier la nomination de Marc-André Feffer comme nouveau président de Transparency France.

Sélectionné par notre Conseil au terme d'un processus collégial et très professionnel, Marc-André sera, j'en suis convaincu, un excellent président pour notre association et je vous invite à lui accorder toute votre confiance et votre soutien actif.

54%
des sondés...

Transparency France s'est par ailleurs choisi en décembre dernier une nouvelle déléguée générale en la personne de Laurène Bounaud, dont vous avez déjà pu apprécier les grandes qualités d'impulsion stratégique, d'animation d'équipe et de communication. Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur Julien Coll qui a su conduire en une décennie la transformation de notre association en un acteur majeur de la lutte contre la corruption, reconnu pour son expertise et sa capacité d'influence à la fois par les décideurs publics et privés, par la société civile et dans le mouvement Transparency International. Permettez-moi enfin de saluer l'exceptionnel engagement, le sens de l'intérêt collectif et la qualité du travail fourni, au service de notre association, par les membres de notre Conseil d'administration. Il en est un, parmi nos administrateurs, qui va quitter le Conseil en même temps que moi après près de quinze années d'action commune, et dont l'apport a été inestimable, de

par son expertise juridique mais aussi sa générosité, son attention permanente portée aux déshérités, en France et dans le monde. Il a été notre Vice-Président et la voix très écoutée de la France au Conseil d'administration de Transparency International à Berlin pendant des années. Je veux parler de Jacques Terray auquel j'adresse des remerciements très amicaux et chaleureux.

Il est difficile de rendre compte en peu de mots de l'activité de notre association en 2016 tant l'année fut riche en initiatives et en avancées pour le combat qui est le nôtre.

Au niveau international, les efforts du G20, de l'OCDE et de la Commission européenne, tout comme le rôle déterminant des organisations de la société civile et des lanceurs d'alerte, ont permis de renforcer la coopération et l'échange d'informations entre les Etats, de définir de nouvelles règles de fiscalité internationale et de favoriser une plus grande transparence sur les données. Au niveau national, la France, longtemps très éloignée des meilleurs standards mondiaux en matière d'anticorruption a franchi un cap avec l'adoption de la loi Sapin 2. Notre association a été en première ligne sur la protection des lanceurs d'alerte, la prévention et la répression de la corruption dans les entreprises et les administrations ou encore l'encadrement du lobbying. Nous avons accompagné de bout en bout l'élaboration du projet de loi en publiant des rapports et en défendant nos positions auprès des parlementaires. Dans un contexte où les citoyens sont de plus en plus sensibles aux questions d'éthique et de transparence, c'est aussi grâce à une forte mobilisation de chacun d'entre eux que nous avons pu faire entendre notre voix dans le débat public.

Malgré ces avancées indéniables, les difficultés grandissantes auxquelles sont confrontés certains de nos collègues à travers le monde nous incitent toutefois à exercer une vigilance accrue. Montée des populismes, société civile bâillonnée, remise en cause de grandes législations anti-corruption, les cartes du jeu économique et politique mondial ont été rebattues. Pour ce qui concerne la France, un récent sondage réalisé pour notre association alerte – s'il en était besoin – sur le grave problème de défiance dont souffre notre démocratie : 54% des sondés pensent que les personnes exerçant des responsabilités importantes sont

...pensent que les personnes exerçant des responsabilités importantes sont corrompues.

corrompues. Fragile et imprévisible, ce nouvel équilibre nous conforte dans les choix stratégiques qui ont été les nôtres et ceux du mouvement dès 2015 : renforcer l'engagement des pionniers de la lutte contre la corruption, qu'il s'agisse des citoyens, des décideurs publics ou des entreprises qui aspirent à l'adoption des meilleurs standards en matière de transparence et d'intégrité, et soutenir ceux qui en sont victimes ou témoins. C'est dans ce sens que nous avons adressé un questionnaire aux candidats à l'élection présidentielle pour qu'ils s'engagent sur onze mesures concrètes pour redonner de l'oxygène à notre démocratie. Tous nous ont répondu, confirmant que l'intégrité, la probité et la transparence s'imposent désormais comme des thèmes centraux du débat public.

Alors que je m'apprête à passer le relais, c'est avec beaucoup de fierté que je regarde le chemin parcouru dans les domaines que nous suivons. Ces grandes avancées sont le fruit d'un travail collectif, pour lequel je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'impliquent à nos côtés depuis de nombreuses années : adhérents, bénévoles, partenaires et collaborateurs.

Le combat pour la transparence, la probité et l'éthique est un combat de longue haleine qui doit être poursuivi de génération en génération. Nous avons marqué des points au cours des années récentes mais il reste tant à faire !

Je forme le vœu que vivent et s'affirment les valeurs de Transparency International qui sont très simplement les valeurs de la démocratie.



01
**RENFORCER LE
 POUVOIR D'AGIR
 DES CITOYENS**

INSCRIT AU CŒUR DE SA STRATÉGIE 2017, TRANSPARENCY FRANCE A POURSUIVI SES EFFORTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2016 POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN. L'EXEMPLARITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE ET L'INTÉGRITÉ DE LA VIE ÉCONOMIQUE NE DÉPENDENT PAS DE NOS SEULS ÉLUS ET DE NOS SEULES ENTREPRISES. ELLES RELÈVENT DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN D'ENTRE NOUS.

**QUELQUES
 CHIFFRES**



**INFORMER ET SENSIBILISER
 LE PLUS GRAND NOMBRE
 À LA LUTTE CONTRE LA
 CORRUPTION**

Il n'y aura pas de progrès durable contre la corruption en France sans davantage d'exigence, de vigilance et d'engagement de tous. Pour exercer leur vigilance, les citoyens doivent être suffisamment informés et sensibilisés, c'est pourquoi Transparency France s'engage à diffuser le plus largement possible les informations essentielles sur les enjeux de corruption et de transparence, grâce à une communication en ligne plus active, le développement d'outils de visualisation, ou encore grâce à ses nombreuses interventions auprès de différents publics.

Elargir notre audience

Plusieurs initiatives sont venues répondre à cet objectif, avec notamment le lancement d'un nouveau site web en avril 2016, la création d'une newsletter mensuelle et l'élargissement de nos communautés sur les réseaux sociaux. En novembre 2016, Anne Boisse, a rejoint notre équipe en tant que chargée de communication afin de poursuivre et intensifier ces efforts. Avec une newsletter diffusée à près de 60.000 personnes, l'association valorise désormais chaque mois les acteurs de la lutte contre la corruption, alerte sur les derniers enjeux qui font l'objet d'actions de plaidoyer – lobbying, lanceurs d'alerte ou encore corruption transnationale –, invite à l'action en partageant pétitions et outils interactifs, et revient sur l'essentiel de l'actualité anti-corruption avec une revue de presse thématique. Sur Twitter comme Facebook, Transparency France renforce son impact grâce des actions de communication plus accessibles et régulières.

Former les décideurs d'aujourd'hui et demain

Comme chaque année, des représentants de l'association sont intervenus devant des publics étudiants ou en formation continue pour les sensibiliser aux enjeux de la lutte contre la corruption. En 2016, l'association est intervenue à plusieurs reprises à Sciences Po Paris, dans les universités Panthéon Sorbonne, Paris Dauphine, Paris Nanterre / CREDOF (Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux), Paris Versailles, à l'ENA, l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature), l'INHESJ (Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice), à l'IFP School (Institut Français du Pétrole), l'ESSEC Business School ou encore l'ILERI (Institut d'Etudes des relations internationales) pour présenter ses recommandations sur le lobbying responsable ou la protection des lanceurs d'alerte, partager ses analyses sur l'anticorruption en France ou la moralisation de la vie publique et les mettre en débat avec ceux qui feront le monde de demain.



Sensibiliser les partenaires sociaux et la société civile

L'association a également participé au travers de conférences, séminaires, colloques et débats à une large sensibilisation à ces thèmes tant au plan international que national auprès des partenaires sociaux (Congrès de Rome Uni Global Union, rencontres d'Options, séminaire LEEM/CODEEM) qu'auprès du grand public (Nuit des débats, Mairie de Paris, Agora 21 Compiègne, Salon des livres et de l'alerte).

Informers sur les phénomènes de corruption en France

En l'absence de données centralisées et publiques, Transparency France a développé en 2014 une cartographie collaborative unique en France grâce à ses bénévoles. Grâce au travail de veille quotidien de Raymond Bonomo et à l'expertise technique de Fabien Schwebel, tous deux bénévoles pour Transparency France, elle recense aujourd'hui plus de 700 condamnations pour corruption ou autres atteintes à la probité, dessinant ainsi le paysage contrasté de la corruption sur le territoire et permettant

d'éclairer l'action des acteurs de la lutte contre la corruption (pouvoirs publics, citoyens, ONG, médias). Cette carte, reconnue comme un des outils 2.0 de référence, a fait l'objet de nombreux articles de presse à l'heure du phénomène « Civic tech » et a connu un pic de consultation en 2016. En septembre 2016, la participation de Transparency France à un hackathon a par ailleurs permis de développer de nouvelles visualisations, à partir des montants détournés ou des motifs de condamnations.

“ Disposer de tels outils permet de donner de la visibilité au phénomène et de dégager des tendances. Il existe un vrai problème de reconnaissance du phénomène de la corruption. Avoir des chiffres et un suivi participe d'une évolution des mentalités.,,

Charles Duchaine,

magistrat à la tête de la nouvelle Agence Française Anticorruption à propos de la cartographie des affaires de corruption créée par Transparency France

FAVORISER LA PARTICIPATION DES CITOYENS À NOS ACTIONS

Le constat est unanime : notre démocratie traverse une crise politique profonde. Pour revitaliser le débat démocratique, remettre l'intérêt général au cœur des préoccupations, et restaurer un peu de confiance entre tous les acteurs de la société, Transparency France a décidé d'associer, et de mobiliser le plus largement possible les citoyens dans ses démarches de plaidoyer.

Notre sondage comme nos initiatives pour mobiliser la société civile l'ont montré : loin d'un discours déplorant l'atonie générale du débat public, Transparency France a fait le constat d'une véritable envie de participer activement à renouveler la vie démocratique.

Coconstruire les priorités de la lutte contre la corruption

À chaque élection, Transparency France formule des recommandations et recueille les engagements des candidats. En 2016, l'association a décidé de consulter non seulement ses membres mais plus largement les citoyens sur leurs priorités pour lutter efficacement contre la corruption. Renouvellement de la classe politique, encadrement du lobbying ou du financement de la vie politique, notre sondage a permis d'identifier 7 thématiques prioritaires et de formuler 11 recommandations précises aux candidats à

la présidentielle. Ces mesures ont ensuite été présentées et mises en débat lors d'un colloque public auquel ont participé près de 200 personnes. Les interventions de chercheurs comme Pierre Rosanvallon, d'acteurs de la société civile et d'entrepreneurs engagés, ont permis de rappeler la nécessité d'inscrire l'éthique et la transparence au cœur de la vie démocratique française. Toutes les interventions ont ensuite été mises en ligne sur la chaîne Youtube de l'association.



Nicole Marie Meyer, chargée de plaidoyer alerte éthique à Transparency France, présente la pétition lancée par Transparency France avec le soutien de 17 ONG en conférence de presse

Amplifier l'impact de notre plaidoyer via la mobilisation citoyenne

En mobilisant 17 grandes ONG et en récoltant près de 70.000 signatures à sa pétition pour protéger les lanceurs d'alerte, Transparency France a créé de nouvelles synergies entre tous ces acteurs de la société civile et a incité les parlementaires à adopter les meilleurs standards internationaux en la matière. Première action de cette ampleur pour notre association, non seulement la mobilisation a été efficace et permis de maintenir la pression nécessaire à l'adoption de réformes ambitieuses, mais elle a aussi permis d'engager un dialogue constructif entre les élus qui débattaient du texte et les citoyens : ceux-ci ont pu exprimer leurs inquiétudes, grâce au module d'interpellation créé par Transparency France et son partenaire Powerfoule, alors que certains dispositifs de protection étaient menacés lors des navettes parlementaires. Plusieurs parlementaires ont ainsi pris la peine de répondre aux messages envoyés par les internautes.

9 FRANÇAIS SUR 10
ONT UNE MESURE CONCRÈTE POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

1000 PERSONNES
ONT RÉPONDU À NOTRE CONSULTATION EN LIGNE

<http://www.visualiserlacorruption.fr/home>
http://www.lemonde.fr/chronique-des-communs/article/2017/02/11/une-carte-collaborative-de-la-corruption-en-france_5078252_5049504.html
<https://transparency-france.org/project/presidentielle-2017-sondage-corruption/>
https://www.youtube.com/watch?v=XmNtpRSplv4&index=2&list=PLeNj9TawZe0v_8aa-GLUvD--hKriV5mT



02

AGIR POUR
LES VICTIMES
ET CONTRE
L'IMPUNITÉ

SI LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AVANCE, C'EST AVANT TOUT GRÂCE AUX PERSONNES QUI UN JOUR DÉCIDENT D'EN PARLER. QU'ELLES SOIENT VICTIMES, TÉMOINS OU LANCEURS D'ALERTE, ELLES AGISSENT DANS NOTRE INTÉRÊT À TOUS SOUVENT AU DÉTRIMENT DE LEUR SITUATION PERSONNELLE. TRANSPARENCY FRANCE LEUR VIENT EN AIDE DE DIFFÉRENTES MANIÈRES.

QUELQUES CHIFFRES



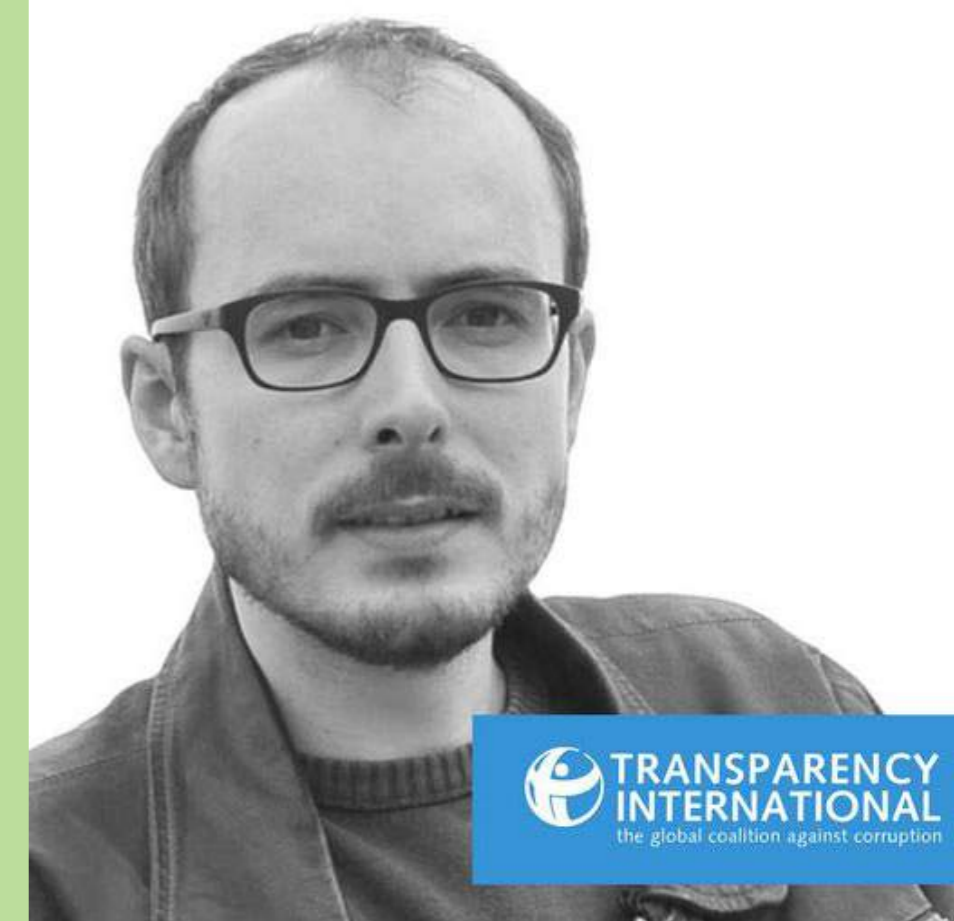
460
SIGNALEMENTS
REÇUS ENTRE JUILLET 2014
ET DÉCEMBRE 2016



100%
DES SIGNALEMENTS
REÇUS ONT ÉTÉ ANALYSÉS



154
SIGNALEMENTS SÉRIEUX
ONT BÉNÉFICIÉ D'UN APPUI
DE TRANSPARENCY FRANCE



 **TRANSPARENCY
INTERNATIONAL**
the global coalition against corruption

NOS LEVIERS D'ACTION : CONSEILLER, TÉMOIGNER ET AGIR EN JUSTICE

Conseiller les lanceurs d'alerte, les victimes et témoins de la corruption

Créé à titre expérimental en septembre 2014, notre centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC) apporte assistance, soutien moral et conseil juridique à des victimes et témoins de la corruption en France. Il fonctionne grâce à l'engagement bénévole de plusieurs membres – juristes, avocats, anciens magistrats – de Transparency France qui se réunissent deux fois par mois pour étudier les signalements et indiquer la suite à leur donner, ainsi que de Bénédicte Baudoin-Geiger qui offre son appui précieux aux deux élèves-avocats investis au quotidien.

Témoigner en faveur de ceux qui agissent au nom de l'intérêt général

Plusieurs procès emblématiques se sont tenus en 2016, dont ceux de lanceurs d'alerte désormais connus comme Antoine Deltour et Raphaël Halet. Transparency France rejoignait alors le Comité de solidarité avec les inculpés du procès dit «LuxLeaks» et Daniel Lebègue apportait son témoignage aux côtés de personnalités politiques, de journalistes et de chercheurs. L'association s'est exprimée à plusieurs reprises pour regretter leur condamnation bien que les peines aient été allégées et a appelé à l'adoption d'une législation européenne pour protéger les lanceurs d'alerte.

“ Au moment où le G20, l’OCDE, le Parlement européen et de nombreux pays démocratiques reconnaissent l’utilité des lanceurs d’alerte agissant de bonne foi et leur volonté de mieux les protéger, il serait à mon sens incompréhensible que l’homme de bien qu’est Antoine Deltour soit sanctionné. ”

Daniel Lebègue,

Président de Transparency International, rejoignait le Comité de solidarité avec les inculpés du procès dit « LuxLeaks »

Mettre en mouvement la justice

Grâce à l’habilitation jurisprudentielle et l’agrément délivré par le ministère de la Justice en 2014, Transparency France a la possibilité de se constituer partie civile dans plusieurs dossiers : cette décision est toujours mûrement réfléchie, discutée et validée par notre groupe d’experts juridiques et par notre Conseil d’administration. En 2016, l’association a défini 4 critères pour engager une action en justice : disposer de pièces probantes et de sources fiables, des moyens nécessaires pour engager une ac-

tion et suivre la procédure jusqu’à son terme, d’un avocat pénaliste membre et expérimenté prêt à représenter l’association en pro bono, et apporter une valeur-ajoutée dans le dossier. Notre association est actuellement partie civile dans 5 dossiers, 3 plaintes ont été déposées suite à l’obtention de notre agrément en 2014 et le conseil d’administration a donné son accord pour porter plainte sur deux dossiers en 2017 concernant des délits de prise illégale d’intérêt et de favoritisme.

Poursuivre notre combat dans le procès des Biens Mal Acquis

2016 marque une étape décisive sur le volet équato-guinéen du procès dit des Biens Mal Acquis. Malgré la vaine multiplication ces dernières années de tous les recours possibles et inimaginables du Vice-président de Guinée Equatoriale – jusqu’à la saisine le 13 juin 2016 la Cour internationale de justice – pour tenter de paralyser, retarder et fragiliser l’instruction : le premier procès emblématique dans l’affaire des Biens Mal Acquis aura bien lieu. Teodorin Nguema Obiang sera jugé à Paris le 19 juin 2017 pour les faits dont il est accusé : blanchiment d’abus de biens sociaux, détournement de fonds publics, abus de confiance et corruption. Depuis 2007 et le rapport du CCFD-Terre Solidaire sur l’ampleur des avoirs détournés par les diri-

geants corrompus des pays du Sud et la première plainte de Sherpa et Transparency International France, la détermination sans failles de notre avocat William Bourdon et la mobilisation de nombreuses associations anticorruption et de défense des Droits de l’Homme en France comme en Afrique portent leurs fruits. Ce procès constitue un signal fort : l’impunité dont certains dirigeants bénéficiaient s’érode. Ils ne seront plus à l’abri de poursuites dans les différents pays qui jusqu’à présent les accueillait et d’une action internationale coordonnée en ce sens. Concernant les volets gabonais et congolais du dossier, les instructions continuent de progresser. En avril 2016, des biens immobiliers appartenant à la famille Bongo étaient ainsi saisis.

ILLUSTRATION DU SOUTIEN DE TRANSPARENCY FRANCE AUX VICTIMES ET TÉMOINS EN 2016

Gabegie et favoritisme chez les pompiers

Tayeb est capitaine des Sapeurs-pompiers au Service Départemental d’Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13) depuis deux ans lorsqu’il y découvre de nombreuses irrégularités : violations du code de marchés publics, favoritisme dans les procédures de recrutement et passation irrégulières de contrats de prestation de service.

Alors que sa hiérarchie répond à ses questions par une menace de mutation, il décide d’écrire au Procureur et à la Chambre régionale des comptes. Le courage et la per-

sévérance de Tayeb ont porté leurs fruits puisqu’après l’ouverture d’une information judiciaire, les ex-dirigeants du SDIS13 sont aujourd’hui mis en examen pour des faits présumés de favoritisme, détournement de fonds publics et trafic d’influence.

Afin d’apporter son soutien à Tayeb et d’encourager les actions citoyennes contre la corruption dans un département où c’est une priorité, Transparency International France s’est récemment constituée partie civile dans ce dossier.

“ L’équipe de Transparency France m’a reçu, écouté et s’est engagée à mes côtés. Pour la première fois, je ne suis plus seul dans ce combat. ”

Tayeb Kertoub

lanceur d’alerte

Emplois fictifs : le lanceur d’alerte ciblé

Ancien directeur administratif et financier d’une association sous tutelle de la Caisse primaire d’assurance maladie, Paul* a perdu son emploi. Sa faute ? Avoir refusé de créer un emploi fictif. Paul avait alors signalé au Procureur de la République ces faits susceptibles de constituer une escroquerie et un détournement de fonds publics.

A la suite d’un long combat judiciaire mené avec le soutien de Transparency France, la Cour de cassation a reconnu (arrêt du 30/06/16), au nom de la liberté d’expression des salariés, que Paul n’avait commis aucune faute et qu’il devait dès lors être dédommagé et réintégré dans ses fonctions.

Grâce à lui, la plus haute juridiction judiciaire a pris une décision déterminante pour l’avenir des lanceurs d’alerte en France.

A qui profite la zone artisanale ?

Nicolas* habite un village du Vaucluse (84) qui a récemment modifié son plan local d’urbanisme. Par décision du Conseil municipal, plusieurs terrains situés sur la commune ont été reclassés en parcelles constructibles dans le but de développer une zone artisanale. Problème : les fils du maire, qui a participé à la décision, ont acheté quelque temps avant 5000m² de terrain dans cette zone. Suite au reclassement, le prix des terrains est passé de 1 à 13euros le m².

* Les prénoms ont été changés

Nicolas décide d’agir pour remettre en cause une décision municipale manifestement entachée de conflit d’intérêts. Il contacte alors Transparency France. Conseillé par nos juristes bénévoles, Nicolas parvient à réunir les preuves de la prise illégale d’intérêts : achat du terrain, délibération du Conseil municipal. Ces preuves nous ont conduits à adresser un signalement au Procureur de la République.

<https://transparency-france.org/project/04012017-premier-proces-biens-mal-acquis-reporte/>
http://ccfd-terresolidaire.org/infos/partage-des-richesses/biens-mal-acquis/info_999
<http://www.rfi.fr/afrique/20160423-biens-mal-acquis-proprietes-famille-bongo-omar-ali-saisies-france-enquete>



03 RENFORCER LA LEGISLATION ET LES INSTITUTIONS

A TRAVERS UN DIALOGUE RÉGULIER, TRANSPARENT ET OUVERT AVEC LES DÉCIDEURS PUBLICS, TRANSPARENCY CONTRIBUE À FAIRE ÉVOLUER LA LÉGISLATION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION. ATTENTIVE À CE QUE LES LOIS ADOPTÉES ET LES INSTITUTIONS CRÉÉES SOIENT DOTÉES DES MOYENS POUR GARANTIR LEUR PLEINE EFFICACITÉ, NOTRE ASSOCIATION SUIT AU PLUS PRÈS TOUS LES PROJETS DE RÉFORME QU'ELLE CONTRIBUE À DÉFINIR.

LE PLAIDOYER NATIONAL DE TRANSPARENCY FRANCE

Si Transparency France dresse un bilan globalement positif des actions menées sous le quinquennat, 2016 marque une étape décisive avec la loi Sapin 2. Ces réformes auxquelles

l'association a grandement contribué, ont permis d'amorcer un véritable changement de culture.

Peser sur les débats parlementaires tout au long de l'année

Avec près d'une vingtaine de rendez-vous institutionnels et d'auditions à l'Assemblée nationale, au Sénat ainsi qu'avec toutes les parties prenantes auxquels Transparency France a participé en 2016, l'association a inscrit dans le débat public ses analyses et recommandations sur la protection des lanceurs d'alerte, l'encadrement du lobbying, la déontologie des fonctionnaires, la lutte contre la fraude fiscale

et la grande délinquance économique et financière, ou encore la corruption transnationale. Tous ces sujets avaient fait l'objet de plusieurs publications, benchmark européens ou internationaux et de nombreuses recommandations de notre association, notamment en collaboration avec d'autres sections au sein du mouvement.

Faire un suivi des lois et dresser le bilan du quinquennat

En décembre 2016, Transparency France dressait un bilan des engagements pris par le candidat François Hollande en 2012 vis-à-vis de l'association. A travers ce rapport détaillé, l'association évaluait la portée des 4 principales lois auxquelles elle a activement contribué : lois d'octobre 2013 relatives à la transparence de la vie publique (1), loi du 6 décembre 2013 relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière (2), lois

organiques de 2014 portant sur le cumul des mandats (3), et enfin loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique dite loi Sapin II (4). Globalement positif, ce bilan a permis de souligner les avancées mais aussi de pointer les faiblesses des dispositions adoptées avant de proposer des pistes concrètes d'amélioration aux candidats à l'élection présidentielle de 2017 : 11 recommandations pour renouveler la démocratie.



Obtenir des engagements fermes des candidats à l'élection Présidentielle

Les avancées importantes du quinquennat ne suffisant pas à elles seules à répondre à l'ensemble des enjeux de la lutte contre la corruption en France, notre association a envoyé un questionnaire à tous les candidats leur demandant de prendre des engagements fermes sur 11 recommandations concrètes coconstruites avec les citoyens plusieurs mois auparavant. Preuve du succès de la mobilisation et de l'écho médiatique majeur qu'ont eu ces sujets pendant la

campagne électorale : tous les candidats nous ont répondu. Certains sujets faisaient l'objet d'un quasi consensus – comme le casier judiciaire vierge ou la transparence de l'IRFM – quand d'autres mesures ont été ainsi introduites dans les programmes des candidats grâce à notre action – comme la lutte contre la corruption dans les collectivités territoriales ou le contrôle des comptes de campagne en période électorale.

“ L'exigence de transparence n'a jamais été aussi forte. Trois explications à cela : la crise économique et les efforts imposés à tous, la prise de conscience du retard de la France par rapport à nos voisins européens, et la mobilisation de la société civile ».,,

Daniel Lebègue,
Président de Transparency France.

LE PLAIDOYER EUROPÉEN DE TRANSPARENCY FRANCE

Si les mesures adoptées dans le cadre de la loi Sapin 2 pour éviter les dérives d'un lobbying non régulé ou pour protéger ceux qui agissent pour l'intérêt général ont permis

de renforcer le cadre national français, notre association a aussi participé activement à faire évoluer le cadre européen en la matière.

Contribuer aux débats publics européens sur le secret des affaires, la protection des lanceurs d'alerte et l'encadrement du lobbying

En dépit de la mobilisation importante de la société civile (54 ONG dont Transparency France), la directive sur le secret des affaires a été adoptée le 14 avril 2016. Les synergies entre les organisations mobilisées (associations et syndicats), dont la nôtre, ont toutefois permis de l'amender et de poursuivre les actions de plaidoyer. Transparency France a ainsi coorganisé en juin 2016 un colloque international sur la question de l'articulation entre secrets et alerte éthique et a présenté ses recommandations pour une directive européenne pour la protection des lanceurs d'alerte lors de rendez-vous institutionnels avec la com-

missaire européenne Gorgia Georgiadou et les députés européens de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates. Concernant la transparence sur les activités d'influence des lobbyistes auprès des institutions européennes, Transparency France a présenté en mai 2016 ses recommandations lors d'une audition au Parlement et a participé à la consultation publique lancée par la commission européenne pour renforcer le registre de transparence européen créé en 2011 auquel 9 000 organisations étaient volontairement inscrites, dont la nôtre.

Lutter contre les flux financiers illicites

Le manque de transparence et de contrôle actuel permet encore une circulation bien trop aisée de l'argent sale, que celui-ci soit issu des produits de la criminalité organisée (trafics de drogue, d'êtres humains), de la fraude fiscale ou de la corruption. Transparency France a poursuivi ses actions dans ce domaine, avec une attention particulière portée aux abus des centres financiers non coopératifs, plus communément désignés « paradis fiscaux ». Dans le contexte des Panama Papers qui ont conduit à près de 150 enquêtes dans le monde entier, en plus de plus de 6500 enquêtes sur des particuliers et des entreprises, les messages de plaidoyer de Transparency France et de ses alliés

ont trouvé un public de plus en plus réceptif. Au niveau européen, Transparency France a participé à la promotion des registres publics des bénéficiaires effectifs pour les entreprises et les trusts dans le cadre du processus de révision des règles anti-blanchiment de l'UE initiées en réponse aux documents de Panama. En 2016, nous avons aussi poursuivi notre participation à la plateforme d'ONG « Paradis fiscaux et judiciaires », engagée dans un dialogue régulier avec les pouvoirs publics afin de défendre ses principales recommandations visant à lutter contre les abus des paradis fiscaux.

La transparence de notre plaidoyer

S'il est tout à fait légitime que les décideurs publics bénéficient des éclairages des différents acteurs de la société, - associations, entreprises, syndicats professionnels ou fédérations - avant d'arbitrer en faveur de telle ou telle réforme, il est indispensable d'améliorer la traçabilité de la norme et l'information du citoyen en participant à rendre

plus transparent chaque étape du processus de décision. C'est pourquoi toutes nos contributions écrites comme l'agenda de nos rendez-vous institutionnels sont disponibles et consultables en ligne aux rubriques « l'agenda de nos rencontres » et « suivi des lois ».



Daniel Lebègue présentant le Bilan du quinquennat en conférence de presse

FOCUS SAPIN 2

EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, LA FRANCE AVAIT ÉTÉ PENDANT DES ANNÉES TRÈS ÉLOIGNÉE DES MEILLEURS STANDARDS INTERNATIONAUX. SI NOUS AVIONS SOULIGNÉ POSITIVEMENT LE RENFORCEMENT DU CADRE LÉGAL FRANÇAIS DÈS 2013 ET LA CRÉATION D'INSTITUTIONS TELS QUE LE PARQUET NATIONAL FINANCIER OU LA HAUTE AUTORITÉ POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE, AVEC L'ADOPTION DE LA LOI SAPIN II LE 9 DÉCEMBRE 2016, LA FRANCE SE HISSE À PRÉSENT AU NIVEAU DES AUTRES GRANDES DÉMOCRATIES. INSTITUTION D'UNE « CONVENTION JUDICIAIRE D'INTÉRÊT PUBLIC », PRÉVENTION ET RÉPRESSION DE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR PRIVÉ COMME DANS LE SECTEUR PUBLIC, CRÉATION D'UNE AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION, ET PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE : RETOUR SUR UNE LOI À LAQUELLE TRANSPARENCY FRANCE A LARGEMENT CONTRIBUÉ.

Encadrement du lobbying

Suite à la publication d'un rapport européen en 2015, Transparency International avait souligné le retard de la France en matière d'encadrement du lobbying. Avec la création d'un premier registre obligatoire des lobbys, les citoyens disposeront à présent de quelques éléments d'informations sur ceux qui exercent une influence sur les décisions publiques. L'association regrette toutefois que l'obligation d'inscription ne pèse pas de la même manière sur tous les acteurs et que le registre ne réponde pas en

l'état à l'objectif de traçabilité des échanges : qui a été rencontré et quand, quels ont été les arguments présentés et comment les arbitrages ont-ils été fondés. La majorité des candidats à la présidentielle se sont toutefois engagés auprès de Transparency France à renforcer le registre. Mise à jour régulière des informations demandées, précisions sur les activités des représentants d'intérêts : l'association poursuit son dialogue avec les institutions concernées et les décideurs pour garantir l'utilité du nouvel outil.

Convention judiciaire

Tirant les leçons du bilan décourageant de la France en matière de lutte contre la corruption dans le commerce international – une seule entreprise condamnée définitivement depuis la signature de la convention OCDE sur la corruption des agents publics étrangers en 2000 – Transparency France plaide pour l'introduction en droit français d'un nouvel outil qui avait fait ses preuves ailleurs : la convention judiciaire d'intérêt public. Présentant les garan-

ties nécessaires (mesures de publicité, présence du juge à toutes les étapes de la procédure et respect des droits de la défense et des victimes), cette procédure de type transactionnelle doit pouvoir contribuer à l'efficacité de la justice, en incitant les entreprises à coopérer à l'enquête, à mettre en place un programme de conformité visant à prévenir la récidive, et en assurant un contrôle, sous l'autorité du juge, de la mise en œuvre effective de ce programme.

QUELQUES CHIFFRES



8
DOSSIERS
LÉGISLATIFS



40
AMENDEMENTS



70.000
SIGNATURES RÉCOLTÉES
POUR 1 PÉTITION
AVEC 17 ONG

Protection des lanceurs d'alerte

Engagée depuis 2009 pour une protection effective des lanceurs d'alerte, Transparency France a publié de nombreuses études, corédigé une proposition de loi et participé au rapport du Conseil d'Etat publié en mars 2016. Tous ces travaux ont largement inspiré les nouvelles dispositions de protection des lanceurs d'alerte. Lorsque le dispositif était menacé lors des débats législatifs, nous n'avons pas hésité à mobiliser les citoyens autour d'une pétition en ligne avec 17 ONG et syndicats. En plein cœur des délibérations du Parlement, nous avons réuni avec Sciences Citoyennes les experts du droit d'alerte, membres du réseau WIN (Whistleblowing International Network) lors d'un séminaire international le 10 juin 2016 consacré à l'articulation entre alertes et secrets. Transparency France a ainsi obtenu des avancées majeures : une meilleure lisibilité du cadre juridique avec une seule loi quand cohabitaient jusqu'à présent près de 7 textes, une définition du lanceur d'alerte inspirée des meilleurs standards internationaux qui protègent tous ceux qui agissent pour l'intérêt général, la mise en place de procédures sécurisées pour recueillir les signalements dans les entreprises et les collectivités, et des sanctions pénales ou civiles pour les auteurs de représailles ou de procédures abusives en diffamation. Nous veillons désormais à ce que ce dispositif soit consolidé en certains points (saisine directe du Défenseur des droits, ressources du Défenseur des Droits, association des syndicats à la procédure).

Nouvelle agence anti-corruption et mesures de prévention de la corruption

La création de l'Agence Française Anticorruption (AFA) et les nouvelles obligations pour les entreprises de mettre en place un ensemble d'actions coordonnées (charte d'éthique, responsable conformité, cartographie des risques, formation, mécanismes d'alerte, etc.) devraient favoriser le développement d'une culture de l'éthique et de l'intégrité. Nous avons toutefois regretté tout au long des travaux parlementaires que l'AFA ne soit pas une institution indépendante, ce point essentiel affaiblit a priori la crédibilité de l'ensemble du nouveau dispositif.



04

**FAIRE PROGRESSER
LES ACTEURS PUBLICS
ET ECONOMIQUES**

LE COMBAT CONTRE LA CORRUPTION, ET PLUS GÉNÉRALEMENT POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE ET L'INTÉGRITÉ DE LA VIE ÉCONOMIQUE, NE PEUT PAS ÊTRE MENÉ SANS TOUS CEUX QUI CONCOURENT À LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE DE NOTRE SOCIÉTÉ. C'EST POURQUOI TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE S'EST TOUJOURS EFFORCÉE DE LES MOBILISER, LES CONSEILLER ET LES ACCOMPAGNER.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PUBLICS

Engagés dans la vie démocratique, de nombreux acteurs publics sont appelés à prendre des décisions au quotidien dans un environnement politique, économique ou encore juridique complexe, dont il est difficile de maîtriser tous les aspects. Afin d'accompagner au mieux ceux qui s'engagent vers plus de transparence et de probité, nous concevons et

mettons à la disposition du plus grand nombre des outils pratiques sur tous les sujets d'éthique de la vie publique : prévention des conflits d'intérêts, transparence des marchés publics, financement de la vie politique, encadrement du lobbying ou encore protection des lanceurs d'alerte.

Proposer des outils innovants

Les citoyens manifestent un intérêt croissant pour les processus d'élaboration des normes (Co-écriture de la loi sur la République numérique, budgets participatifs...), la publication des réunions avec des représentants d'intérêt serait un des moyens, efficace, pour améliorer la traçabilité de la décision publique et répondre à ces attentes. Pour pallier tout problème technique lié à la publicité de ces rencontres sur les sites internet ou les blogs des élus et anticiper toute charge de travail supplémentaire, Transparency Internatio-

nal a participé au développement d'un outil en accès libre, facile d'installation et d'utilisation : LobbyCal. Il permet de publier ses réunions avec des représentants d'intérêt, en expliquer l'objet et préciser les participants tout en préservant un contrôle total sur ses publications. « Lobbycal », expérimenté par l'ensemble du groupe « Les Verts/ Alliance Libre Européenne » au Parlement européen, a été présenté lors de rendez-vous avec différents élus et collectivités, telles que la Ville de Paris, en 2016.

Guider l'action des élus

Pour répondre à l'érosion du lien de confiance entre citoyens et élus, des étapes décisives vers plus de transparence ont été franchies ces dernières années. Il faut aujourd'hui entamer un travail de sensibilisation pour que ces avancées se traduisent dans une évolution des pratiques et des comportements. C'est dans cet esprit que Transparency France a conçu son premier guide de l'élu local. Il accompagne les élus dans l'exercice de leur mandat en dressant la liste des risques pénaux et déontologiques à l'aide de définitions et de cas concrets, en opérant une

synthèse des obligations qui s'imposent à eux et en présentant des bonnes pratiques sur l'ouverture des données ou la participation citoyenne. Le guide a été largement diffusé dans la presse locale et spécialisée, auprès des associations d'élus, et a été présenté lors d'une table ronde rassemblant les collectivités pionnières dans le cadre du Sommet mondial pour un Gouvernement Ouvert à l'Hôtel de Ville de Paris et lors de la 15ème journée d'étude de l'Observatoire SMACL .



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Notre objectif est de voir les entreprises françaises s'engager et progresser dans des politiques de tolérance zéro qui soient cohérentes avec leurs démarches de responsabilité sociétale. Nous privilégions une approche pragmatique, an-

crée dans la réalité de la vie économique, car nous sommes conscients qu'elles ont besoin de conseils et d'appuis pour faire respecter ces politiques dans l'ensemble de leurs opérations, notamment celles les plus exposées.

Sensibiliser les entreprises aux meilleurs standards en matière de lutte contre la corruption

En septembre 2016, nous avons mis à jour nos recommandations générales en matière de lutte contre la corruption. Diffusées à l'ensemble des entreprises avec lesquelles nous travaillons, nous avons eu l'occasion d'y revenir en détails lors de nos interventions publiques et de nos formations auprès des responsables affaires publiques,

conformité ou des responsables juridiques sur des thématiques plus spécifiques touchant autant à la prévention des conflits d'intérêts, aux dispositifs d'alerte éthique et la protection des lanceurs d'alerte, ou encore aux enjeux de lobbying responsable.

Promouvoir et échanger de bonnes pratiques au sein d'un Forum d'entreprises engagées (FEE)

En 2015, Transparency France créait un Forum des Entreprises Engagées : un espace d'échange de bonnes pratiques et de dialogue pour les entreprises qui aspirent à l'adoption des meilleurs standards en matière de transparence et d'intégrité et au travers duquel elles prennent l'engagement de mettre en place un programme dédié à cet objectif. En 2016, les membres de ce Forum ont participé à une demi-douzaine de réunions thématiques organisées

par Transparency France. Elles ont aussi participé à des rendez-vous de suivi individuels durant lesquels elles ont pu échanger avec Transparency France sur leurs politiques d'intégrité. En 2016, EDF a rejoint le FEE de Transparency France et BNP Paribas l'a réintégré, après un dialogue soutenu et la présentation des actions de remédiation adoptées par l'entreprise.

Accompagner et guider l'action des entreprises

Fruit des échanges et de l'expérience acquise lors des formations que Transparency France délivre, nous avons publié en 2016 plusieurs documents destinés à accompagner ces acteurs dans leur démarche de prévention et de transparence. C'est lors de réunions avec un groupe pilote d'entreprises signataires de la déclaration commune sur le lobbying de Transparency France (2015), qu'est née par exemple l'initiative d'un guide des dépenses en lobbying publié en 2016. Nos interventions nous ont aussi permis de constater que les risques de corruption dans les relations d'affaires entre acteurs privés étaient moins bien identifiés et surveillés que ceux qui peuvent naître entre acteurs privés

et décideurs publics. Partant de ce constat, nous avons développé un outil de formation - « Refuser la corruption » - qui propose 15 mises en situation concrètes destinées aux collaborateurs d'entreprises (Grandes entreprises, ETI, PME). Enfin, nous avons poursuivi notre partenariat engagé avec SNCF depuis 2014 et accompagné le groupe public ferroviaire sur ses politiques d'intégrité et de transparence. Parmi les sujets abordés cette année : la politique générale d'ouverture des données, l'exemplarité des dirigeants, le renforcement des dispositifs de protection des lanceurs d'alerte, ou encore la gestion des conflits d'intérêts.

Promouvoir ces bonnes pratiques au sein du mouvement de Transparency International

Comme les années précédentes, nous avons participé en mars 2016 à un atelier sur l'intégrité des entreprises avec près de 50 représentants des sections nationales de Transparency afin d'échanger sur les grands enjeux du moment, sur les projets innovants et de créer une communauté de pratique qui guidera le travail de Transparency International

avec les entreprises dans les années à venir. Le nombre important de sections représentées (environ la moitié du mouvement de Transparency International) confirme l'enthousiasme qui s'est développé pour le sujet au cours des dernières années.

<https://www.youtube.com/watch?v=toJaj0K9KXM>
<https://www.smacl.fr/actualites/mutuelle/deontologie-et-transparence-dans-les-collectivites-territoriales-les-vidéos-du-colloque>
<https://transparency-france.org/forum-entreprises-engagees/>
https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2016/11/Lettre-BNPP-Transparency-France_28-09-16.pdf
<https://transparency-france.org/actu/declaration-commune-entreprises-membres-de-transparency-international-france-lobbying/>
<https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2016/07/Guide-de-d%C3%A9claration-des-d%C3%A9penses-en-lobbying-desgn.pdf>



REFUSER LA CORRUPTION DANS LES RELATIONS D'AFFAIRES, PRIVE/PRIVE

Outil de formation à l'usage
des collaborateurs du secteur privé

05 À L'INTERNATIONAL

AVEC PLUS DE 100 SECTIONS À TRAVERS LE MONDE ET UN SECRÉTARIAT BASÉ À BERLIN, LE RÉSEAU MONDIAL DANS LEQUEL NOTRE SECTION FRANÇAISE S'INSCRIT LUI PERMET DE BÉNÉFICIER DE RELAIS PUISSANTS AUPRÈS D'AUTRES INSTITUTIONS ET PLATEFORMES INTERNATIONALES (G20, OCDE, UNCAC...), MAIS AUSSI DE FAIRE AVANCER LES CAUSES AU NIVEAU NATIONAL EN S'INSPIRANT DES MEILLEURES PRATIQUES DÉVELOPPÉES AILLEURS.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX DE 2016

Le Sommet mondial de lutte contre la corruption à Londres

Quarante-trois pays de toutes les régions du monde ont participé au Sommet mondial de lutte contre la corruption qui s'est tenu à Londres en mai 2016. En signant la Déclaration mondiale contre la corruption, ils ont pris au total 600 engagements spécifiques sur la prévention de la corruption, contre l'impunité ou sur la protection et le renforcement du pouvoir d'agir des citoyens. Mais le vé-

ritable verdict ne sera possible que lorsque les gouvernements auront donné suite à ces engagements et adopté les mesures annoncées, c'est pourquoi Transparency France réalise depuis un monitoring des engagements pris par la France lors du sommet et en publiera une évaluation détaillée lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2017.

Le Sommet mondial du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert à Paris

Transparency International a participé au sommet du Partenariat mondial pour un gouvernement ouvert (PGO), présidé en 2016 par la France. Ce Partenariat réunit aujourd'hui 70 Etats et des centaines d'organisations de la société civile qui agissent à travers le monde pour la transparence, la participation citoyenne et l'innovation démocratique. Près de 3000 représentants venus de plus de 80 pays – Chefs d'Etat et de gouvernement, ministres, agents publics, parlementaires, élus locaux et collectivités territoriales, représentants de la société civile et de centaines d'organisations internationales, entreprises et innovateurs numériques, civic techs, développeurs, chercheurs, journalistes – étaient ainsi

réunis à Paris du 7 au 9 décembre 2016 pour partager leurs visions, expériences et bonnes pratiques, et faire progresser l'agenda du gouvernement ouvert à l'aune des grands défis de la planète. Transparency International a organisé ou est intervenu sur près de 15 table-rondes, Transparency France a notamment pris la parole sur la mise en œuvre des principes du gouvernement ouvert au sein de l'Union Européenne, sur l'utilisation de données ouvertes pour renforcer les contre-pouvoirs et a présenté les bonnes pratiques de différentes collectivités pionnières à travers le monde dans leurs démarches de transparence.

L'Assemblée générale annuelle du Mouvement Transparency International

L'assemblée de Transparency International s'est tenue en décembre 2016 à Panama. Ce rendez-vous se révèle toujours précieux pour la dynamique du mouvement et l'échange d'informations et d'expériences entre les représentants des 110 pays où Transparency international est

présent. Il se confirme que la lutte contre l'impunité (l'application effective des lois anti-corruption) et l'engagement des citoyens dans la lutte contre la corruption sont aujourd'hui les thèmes majeurs qui fédèrent les sections de Transparency International.

LE MOUVEMENT INTERNATIONAL EN UN CLIN D'ŒIL

BRESIL

A l'occasion des Jeux olympiques de Rio, et alors que le contexte politique brésilien était de plus en plus instable, Transparency International a formulé trois mesures qui permettraient de revitaliser la lutte contre la corruption au Brésil : persévérer dans les investigations de l'affaire Lava

Jato/Carwash, adopter les 10 mesures contre la corruption proposées par plusieurs procureurs et approuvées par plus de 3 millions de brésiliens, et créer un Système national anticorruption indépendant.

[Lire le communiqué.](#)

MOYEN ORIENT

L'année dernière, au Moyen Orient et en Afrique du Nord, presque une personne sur trois a dû payer un pot-de-vin pour avoir accès à un service de première nécessité (santé, éducation, eau), ce qui équivaut à environ 50 millions de personnes. Transparency International a alors formulé plu-

sieurs recommandations à l'intention des gouvernements, notamment impliquer davantage les citoyens et les institutions, ou encore créer un espace sécurisé pour la société civile luttant contre la corruption.

[Lire le communiqué.](#)

UKRAINE

En juin 2016, José Ugaz, le président de Transparency International, rencontrait Petro Poroshenko, le Président ukrainien. Bien que les lois anticorruptions ukrainiennes soient parmi les plus transparentes au monde, elles ne sont pas suffisamment efficaces. José Ugaz recommandait de se concentrer davantage sur les grandes personnalités

et hauts fonctionnaires corrompus et de mettre un terme à l'impunité. « Cela permettra de renforcer la confiance qu'accordent les citoyens aux autorités, qui laisse à désirer à ce jour », déclarait-il.

[Lire le communiqué.](#)



06

VIE DE L'ASSOCIATION

ADHÉRENTS ET SYMPATHISANTS

De nombreux projets ont été réalisés grâce aux membres de l'association : guides pour les entreprises ou les collectivités, assistance juridique auprès des victimes et témoins de la corruption, veille législative et suivi des décrets d'application sur notre plaidoyer, mise à jour de nos outils citoyens comme la cartographie... soit **3362 heures de bénévolat sur 2016 !**

Afin d'accroître la visibilité de l'association, d'augmenter l'impact de notre plaidoyer et de répondre mieux encore à notre objectif stratégique d'engagement citoyen, Transparency France a lancé en février 2016 une grande consultation auprès de ses membres. Un groupe de travail – au sein duquel sont représentés l'équipe permanente, les administrateurs et les bénévoles de l'association – veille depuis à mettre en œuvre les 15 pistes d'actions concrètes

dessinées afin de répondre aux attentes exprimées. Il s'agit de favoriser à terme une communication plus accessible touchant un public plus large, des interactions plus fréquentes entre tous ceux qui composent l'association et une gouvernance plus inclusive : allègement de la procédure d'adhésion, création de contenus vidéos, accueil des nouveaux membres via des réunions régulières... toutes ces initiatives portent leur fruit : vous êtes nombreux à nous rejoindre depuis janvier 2017.

Concernant les personnes morales, près d'une trentaine d'entreprises, associations et institutions diverses ont souscrit en 2016 une adhésion à Transparency France (la liste complète est disponible sur notre site Internet). Ce nombre est stable par rapport à 2015.

QUELQUES CHIFFRES



160
MEMBRES ONT REÇU UN QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION



15
PISTES D'ACTIONS DÉFINIES



5
RÉUNIONS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration tout comme le Bureau se sont réunis 8 fois en 2016, dont une fois en séminaire stratégique.

Taux de participation pour le conseil

67%
EN 2016

70%
EN 2015

Taux de participation pour le bureau

84%
EN 2016

79%
EN 2015

Cette fréquence, particulièrement élevée pour une association, et ces taux de participation témoignent du fort engagement de nos administrateurs dans les travaux de Transparency France. En juin, l'Assemblée générale a permis de présenter les axes de plaidoyer de Transparency France (Sapin 2, Open Data, Flux Financiers Illicites), son nouveau site web, et de valider la proposition du conseil d'élire Bernard Soulage administrateur de l'association. Le Haut conseil a par ailleurs été consulté en novembre sur les 11 recommandations aux candidats à l'élection présidentielle.

<https://transparency-france.org/forum-entreprises-engagees/>

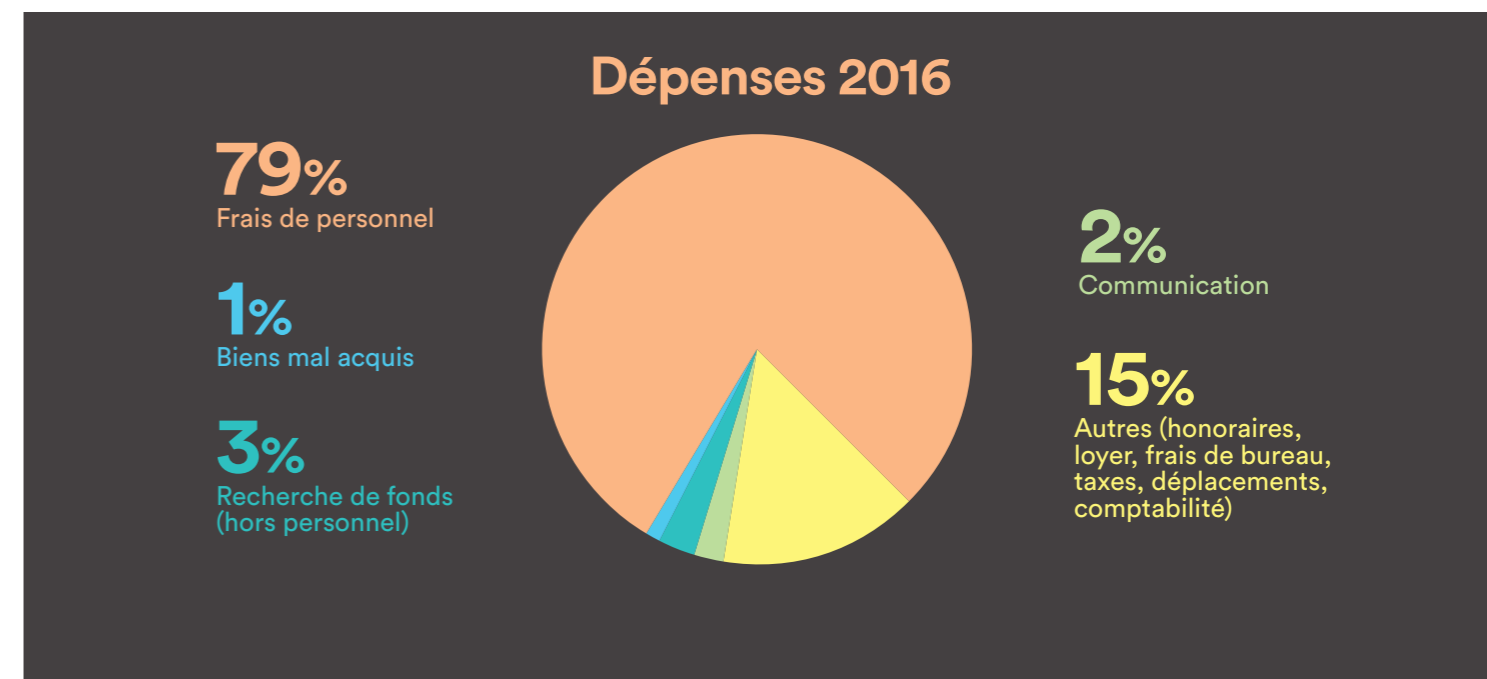
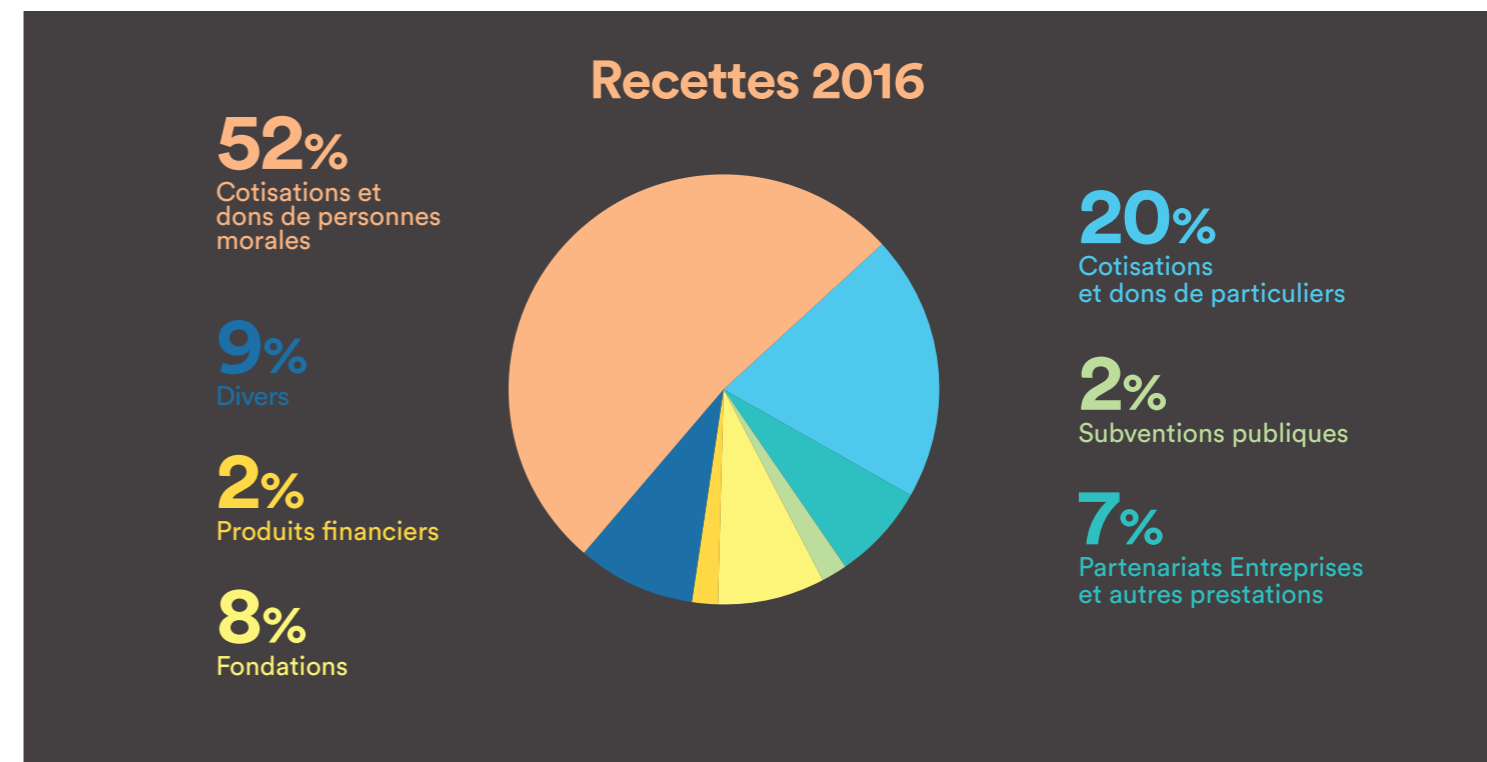


LES COTISATIONS DES MEMBRES CONSTITUENT LA PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION. NOUS N'ACCEPTONS QUE DES SOUTIENS QUI NE COMPROMETTENT PAS NOTRE APTITUDE À EXAMINER LES PROBLÈMES LIBREMENT, EN PROFONDEUR ET OBJECTIVEMENT.

Le principal poste de dépense est constitué par les salaires et charges sociales de l'équipe permanente. L'intégralité des actions auxquelles, aux côtés des membres bénévoles, l'équipe permanente contribue ou qu'elle coordonne, est détaillée dans ce rapport moral annuel.

Conformément à la politique de Transparency International, Transparency France fait certifier ses comptes annuels par un commissaire aux comptes. Les données financières

de notre association sont actualisées tous les ans après l'assemblée générale annuelle et mises en ligne sur notre site web où figurent pour chaque année : les informations financières (synthèse), le compte d'emploi des ressources, le rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes (dont bilan et comptes de résultat) ainsi qu'une analyse comparative des années précédentes.



Ils nous ont apporté leurs soutiens en 2016

Plus de 15 000 : Aéroports de Paris (20 000€, European Public Real Estate Association (20 000€, Fondation Charles Léopold Mayer (20 000€, Pernod-Ricard (16 500€, SNCF (51000€, Transparency International Secretariat (26 000€, Fondation Un monde par tous (20 000).

De 5 000 à 15 000 : Fondation Adessium, Agence Française de Développement, AXA, Carrefour, CEBC (association des anciens d'HEC), Coca-Cola Entreprise, Crédit Agricole, Daiichi Sankyo, EDF, Engie, Ernst&Young, Essilor, Française Des Jeux, KPMG, L'Oréal, Mairie de Paris, Orange, La Poste, Renault, Saint-Gobain, Schneider Electric, Société Générale, Suez, Thomson Reuters, Tilder.

Moins de 5000 : Acte International, Adeltys, ADIT, Apure, BNP Paribas, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Deloitte, Espelia, Ethic Intelligence, Global Compact, Herbert Smith, IFP School, LEEM, OFI MA, Ponticelli Frères, Reporters sans frontières, Sacem, SGS, Total.

